

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 44^e LÉGISLATURE, ONTARIO
4 CHARLES III, 2026

Projet de loi 120

Loi proclamant la Semaine de reconnaissance des médias ethniques et communautaires

M. D. Anand

Projet de loi de député

1^{re} lecture 25 mai 2026

2^e lecture

3^e lecture

Sanction royale



Loi proclamant la Semaine de reconnaissance des médias ethniques et communautaires

Préambule

L'Ontario compte des millions de résidents qui parlent, lisent ou comprennent diverses langues en plus des langues officielles du Canada. Les médias ethniques, notamment les publications imprimées et numériques ainsi que les stations de radio et de télévision qui exercent leurs activités dans des langues autres que le français et l'anglais, jouent un rôle crucial dans la représentation et le soutien de la diversité linguistique et culturelle de l'Ontario. Ces organisations médiatiques veillent à ce que les Ontariennes et Ontariens issus de divers milieux soient informés des affaires publiques, des services publics et des enjeux communautaires dans une langue qu'ils comprennent.

De même, les médias communautaires jouent un rôle essentiel au sein des collectivités de l'Ontario. Grâce à leur couverture des enjeux d'intérêt local, des activités des institutions civiles et des événements de quartier, les résidents peuvent demeurer informés, engagés et en contact avec les autres membres de la collectivité dans laquelle ils vivent.

Ensemble, les médias ethniques et communautaires contribuent au dynamisme et à la diversité du paysage médiatique à travers la province. En traitant des sujets qui touchent certaines collectivités et quartiers, ces organes médiatiques aiguïsent la conscience civique, favorisent la participation à la vie publique et rapprochent les particuliers, les cultures et les institutions partout en Ontario.

De plus, les médias ethniques aident à rendre accessibles les renseignements concernant l'Ontario à l'étranger, notamment dans des pays où sont parlées d'autres langues que les langues officielles du Canada.

En proclamant la Semaine de reconnaissance des médias ethniques et communautaires, la province de l'Ontario reconnaît l'importance pérenne des médias ethniques et communautaires qui soutiennent les collectivités informées, engagées et unies à travers la province dans un paysage médiatique en pleine évolution.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Semaine de reconnaissance des médias ethniques et communautaires

1 La semaine commençant le 1^{er} mai de chaque année est proclamée Semaine de reconnaissance des médias ethniques et communautaires.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2026 sur la Semaine de reconnaissance des médias ethniques et communautaires*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame la semaine commençant le 1^{er} mai de chaque année Semaine de reconnaissance des médias ethniques et communautaires.